



## Amende majorée, amende initiale jamais reçue

Par **laurence**, le **22/07/2009** à **15:33**

Bonjour,

Je viens de recevoir ce matin une amende majorée de 180 euros.  
Nous avons apparemment été flashé le 13/08/08 pendant nos vacances.  
J'ai contacté les services en leur expliquant que je n'avais jamais reçue l'amende initiale.

Ils m'ont dit qu'il fallait que je remplisse le formulaire en expliquant mon cas mais que je devais tout de même payer les 180 euros. Et que si ma requête était acceptée qu'ils me remboursaient.

Je crains de n'être jamais remboursé!

Faut-il vraiment payer ou pas?

N'y a-t-il pas d'autre moyen?

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **08:31**

Bonjour,

Votre carte grise du véhicule est à jour ? à la bonne adresse ?

Attention, payer c'est reconnaître l'infraction donc vous ne pourrez plus revenir en arrière.

Quel est le motif de ce PV (article du code de la route) ?